



## OUVERTURE ÉCOCENTRE

Malgré la situation de la COVID-19, votre écocentre local ouvre ses portes suivant l'horaire établi dans le calendrier municipal. Nous devons cependant mettre en place des mesures particulières afin de favoriser les mesures de distanciation nécessaires. Donc :

- Un nombre restreint de véhicules sera admis sur le site en même temps;
- Un seul véhicule par rampe de déchargement sera autorisé;
- Aucun préposé n'aidera au déchargement (Vous devez être en mesure de procéder au déchargement par vos propres moyens);
- Vos matières doivent être triées avant d'accéder au site de l'écocentre;
- Pendant que vous êtes en attente d'accéder au site, VOUS DEVEZ DEMEURER DANS VOTRE VÉHICULE (sauf pour le triage de vos matières, s'il y a lieu);
- Afin de se conformer aux directives gouvernementales, AUCUN RASSEMBLEMENT NE SERA TOLÉRÉ;
- Aucune remorque contenant un volume de matières supérieur à 4' X 8' X 2' ne pourra être déchargée.

Nous sommes conscients que ces mesures apporteront un délai d'attente supérieur à celui que vous connaissez habituellement et nous en sommes bien navrés. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre respect des consignes.

## DISTRIBUTION DE COMPOST

La RIDR remet gratuitement le compost amassé aux municipalités qui ont participé à la collecte.

Aussi, afin de remercier les résidents pour leur participation à la collecte des matières organiques (les bacs bruns), la municipalité procèdera à la redistribution de celui-ci, et ce gratuitement.

Les quantités sont limitées à une demi pelle de « pépîne » par résident.

Les gens intéressés devront se présenter à l'écocentre (59, rue Principale est), avec leur contenant et une remorque, le 16 mai, entre 8h30 et 12h00. Premier arrivé, premier servi. Une preuve de résidence sera exigée à l'arrivée.

## LA MUNICIPALITÉ ASSUME UN RÔLE CLÉ EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

Dans ce cadre, afin de rejoindre rapidement et facilement la population en cas de mesures d'urgences ainsi qu'informer efficacement ses citoyens sur les mesures et procédures à prendre, une application web est mise à la disponibilité des citoyens ou toute autre personne désirant avoir des signalements et de l'information en matière de sécurité civile. La communication se fera en temps réel entre la Municipalité et l'utilisateur. Peu importe l'endroit, vous serez informé rapidement d'une situation qui mérite une action ou une surveillance de votre part ou celle d'un proche. Par exemple : un avis d'ébullition d'eau, une panne électrique prolongée, une alerte d'inondation ou un bulletin météorologique d'importance.

Nous vous invitons à **télécharger gratuitement l'application web IdSide Echo** dans **Apple Store** pour les appareils Apple et **Google Play** pour les appareils androids.



## PERMIS DE BRÛLAGE 2020



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, vous devez **obligatoirement** vous procurer un permis de brûlage si vous souhaitez faire un feu extérieur. Ce permis, renouvelable à chaque année, est **gratuit** et valide pour toute la période où l'obtention dudit permis est obligatoire, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

Vous pouvez vous procurer un permis de brûlage sur le site de la Municipalité ou encore en téléphonant à la réception du bureau municipal au 819 275-3027

## LUMIÈRES DE RUES

Nous invitons la population à téléphoner au bureau municipal afin d'aviser lorsque des lumières de rues sont défectueuses. Il est possible de laisser un message dans la boîte vocale de la réception avec des indications précises entourant le lieu du lampadaire défectueux.



## BIBLIOTHÈQUE

En conformité avec les recommandations du gouvernement du Québec et de la Direction de la santé publique, **les bibliothèques demeurent fermées jusqu'à nouvel ordre.**

Les livres, revues et ressources numériques sont toujours disponibles. Nous vous invitons à consulter les **guides de démarrage** si vous n'avez jamais utilisé le service de prêt numérique.

Si vous avez besoin de votre NIP ou pour toutes autres questions, vous pouvez utiliser le service **réponseatout.ca**

---

## FÊTE NATIONALE ANNULÉE

Suite à l'annonce du gouvernement provincial d'annuler l'ensemble des événements rassembleurs de cet été, nous devons malheureusement vous annoncer l'annulation de la Fête nationale qui était prévue à L'Ascension, le 27 juin prochain.

Tout comme vous, nous sommes très déçus de ce revirement de situation, mais la santé de tous doit demeurer notre priorité. Sachez que nous travaillerons très fort pour vous offrir une édition 2021 de qualité!

---

## TIRAGE DU VTT AU PROFIT DE NOS ORGANISMES TOUJOURS EN VIGUEUR !

Malgré l'annulation de la Fête nationale, nous tenons à vous informer que le tirage du VTT au profit des organismes de notre communauté est tout de même maintenu. Cependant, il est important de noter que **la date du tirage a été reportée au 18 septembre 2020.**

Vous pouvez donc continuer à acheter des billets au coût de 10\$ à l'un des nombreux points de vente! Dans notre municipalité, les billets **sont** disponibles au Marché Carrière, au Garage D. Thibert et au bureau municipal lorsque nous pourrons de nouveau ouvrir au public.

**COVID-19 CORONAVIRUS**

### S'ALLIER POUR S'ALIMENTER

**ACCOMPAGNEMENT DE COMMANDE À DISTANCE**

- VOUS ÊTES EN QUARANTAINE
- VOUS AVEZ 70 ANS +
- RAISONS MÉDICALES
- PERSONNE NE PEUT VOUS APPORTER VOTRE ÉPICERIE

Vous n'êtes pas familier avec internet ou vous n'avez pas internet

On peut vous accompagner pas à pas pour faire votre épicerie à distance\*  
\*Du lundi au jeudi de 8h à 16h

APPELEZ LE 519-623-5051 POSTE 442  
1-877-623-5051 POSTE 442

La livraison d'épicerie en secteur éloigné

Ce service est GRATUIT  
Montant minimum d'achat 50\$\*  
\*Excluant l'alcool et les produits du tabac

CONTACTER VOTRE ÉPICIER

PARTOUT DANS LA MRC d'Antoine-Labelle

## EAU POTABLE

Pour préserver encore et toujours notre environnement



L'eau coule de nos robinets, arrose nos cultures, nos jardins, contribue au bon fonctionnement des usines... Elle est un élément essentiel de nos quotidiens. La préserver, c'est donc mieux la protéger.



Vous le savez, l'eau est un cadeau précieux de la nature. Aussi, pour la préserver et la protéger, certains gestes sont à adopter pour devenir des réflexes à long terme.

---

## DÉPANNAGE ALIMENTAIRE

Vous avez besoin d'un panier alimentaire de dépannage?

Vous connaissez quelqu'un qui en aurait besoin?

Nous vous invitons à communiquer avec les responsables du comité de dépannage :

- Mme Denise Brousseau (819 275-3893)
- M. Denis Lachapelle (819 275-3893)